

ÉTATS-UNIS

100 personnalités contestent la version officielle du 11 septembre



Un an et demi après la publication de *L'Effroyable imposture*, le doute sur les attentats du 11 septembre 2001 atteint les États-Unis. 40 % des New-Yorkais pensent que l'administration Bush était informée à l'avance, mais a délibérément laissé commettre les attentats. 100 personnalités états-uniennes de tous horizons, dont les candidats libertarien et écologiste à l'élection présidentielle, récusent le récent rapport de la Commission présidentielle et demandent la réouverture de l'enquête. 40 membres de familles de victimes déposeront demain une plainte pénale devant le procureur général de New York de manière à ce que les citoyens puissent prendre le contrôle d'une enquête jusqu'ici verrouillée par l'administration Bush.

page 2

Le New York Times préfère Kerry à Bush... ou inversement

TRIBUNES LIBRES
INTERNATIONALES

Le *New York Times* donne la parole aux avocats de George W. Bush et d'Al Gore en 2000. Pour Theodore Olson, les litiges lors de la prochaine élection sont prévisibles tant l'élection est serrée, mais David Boies affirme lui que le trucage est en cours. L'*International Herald Tribune*, digest européen du *New York Times*, a choisi de donner un écho à ce débat en ne reproduisant que la tribune de M. Olson, soutenant ainsi en pratique la campagne de Bush.

page 10

REPÈRE : 28 OCTOBRE 312

Les visions du saint-empereur Constantin

L'empereur Constantin livre bataille contre Maxence au pont de Milvius, à la sortie de Rome. Il déclare avoir eu une vision : une croix lui serait apparue dans le ciel portant l'inscription « Triomphe par elle ». Il fait alors marquer d'une croix les boucliers de ses soldats et obtient la victoire. Un an plus tard, il promulgue l'Édit de Milan qui fait du culte du Christ la religion d'État. Sa conversion lui permet de s'appuyer sur la nouvelle croyance pour restaurer l'unité de l'Empire et un pouvoir totalitaire. Il convoque lui-même les conciles, notamment celui de Nicée où il fait rédiger un bref résumé des dogmes, devenus obligatoires, que les Catholiques récitent encore aujourd'hui lorsqu'ils célèbrent la messe. Mais sa conversion n'est qu'une mascarade, il continue personnellement à prier le Soleil Invaincu et n'hésite pas, jusque sur son lit de mort, à ordonner le supplice et l'assassinat de ses ennemis politiques. Cependant l'Église reconnaissante le canonise. ■



L'ASSOCIATION MÉDICALE BRITANNIQUE S'ALARME DES « ARMES ETHNIQUES »

Un rapport de l'Association médicale britannique, intitulé *Biotechnology, Weapons and Humanity II* et faisant suite à un premier rapport - déjà très alarmiste - publié en 1999 confirme la faisabilité, en l'état actuel des connaissances scientifiques, d'armes « biologiquement sélectives ». Elles pourraient viser certains groupes ethniques en fonction de critères génétiques comme ceux qui distinguent par exemple les populations chinoise et allemande. Pourtant, hormis le fait que l'association scientifique s'inquiète de la possible utilisation de telles armes par des terroristes, elle ne mentionne aucun fabriquant potentiel, d'autant que cette production est interdite par les conventions internationales. Cependant, l'unique précédent connu en matière de recherches sur de telles armes est celui de l'Afrique du Sud au début des années 80. À l'époque, une faction du gouvernement d'apartheid avait lancé un ambitieux programme de recherches sous la supervision du docteur Wouter Basson, espérant mettre au point une arme spécifiquement dirigée contre les Noirs. L'affaire ne fut révélée qu'après l'écroulement du régime. On apprit au cours du procès Basson qu'Israël avait soutenu des recherches en vue d'obtenir une arme capable de cibler uniquement les Palestiniens. ■

États-Unis

100 personnalités contestent la version officielle du 11 septembre

Un an et demi après la publication de *L'Effroyable imposture*, le doute sur les attentats du 11 septembre 2001 atteint les États-Unis. 40 % des New-Yorkais pensent que l'administration Bush était informée à l'avance, mais a délibérément laissé commettre les attentats. 100 personnalités états-uniennes de tous horizons, dont les candidats libertarien et écologiste à l'élection présidentielle, récusent le récent rapport de la Commission présidentielle et demandent la réouverture de l'enquête. 40 membres de familles de victimes déposeront demain une plainte pénale devant le procureur général de New York de manière à ce que les citoyens puissent prendre le contrôle d'une enquête jusqu'ici verrouillée par l'administration Bush.



100 personnalités états-uniennes et 40 membres des familles des victimes du 11 septembre 2001 ont annoncé aujourd'hui la publication d'une *Déclaration pour la vérité sur le 11 septembre*, un appel pour une enquête immédiate sur les indices qui suggèrent que des responsables haut placés du gouvernement ont pu

laisser délibérément perpétrer **les attaques du 11 septembre**. Un an et demi après la publication par Thierry Meyssan de *L'Effroyable imposture* et du *Pentagate*, un **sondage Zogby**, réalisé le 31 août, établit que près de 50 % des New-Yorkais pensent que le gouvernement était au courant et a « *consciemment échoué à agir* » et que 66 % d'entre eux sont insatisfaits du rapport de la Commission présidentielle et réclament une nouvelle enquête sur le 11 septembre.

Centrée sur 12 questions, la déclaration souligne des indices accablants qui ont été improprement examinés ou ignorés par la Commission Kean, allant des délits d'initiés et financements des pirates de l'air aux avertissements de gouvernements étrangers en passant par les systèmes de défense inactifs autour du Pentagone. La déclaration demande quatre actions :

- ▶ le lancement immédiat d'une enquête par le procureur général Eliot Spitzer,
- ▶ des auditions parlementaires,
- ▶ des analyses médiatiques
- ▶ et la constitution d'une commission d'enquête indépendante et citoyenne.

La liste des signataires de la déclaration inclut des personnalités de l'ensemble du spectre politique, tels que les candidats aux présidentielles Ralph Nader et Michael Badnarik, des notables tels que David Cobb et Catherine Austin Fitts, membre de la première administration Bush, ainsi que des vétérans de l'administration tels que Daniel Ellsberg, l'ancien haut fonctionnaire du Pentagone qui révéla les mensonges ayant conduit à la guerre du Vietnam, et l'analyste de la CIA à la retraite Ray McGovern. Parmi les signataires figurent également des activistes pacifistes tels que la co-fondatrice de Code Pink Jodie Evans et Kevin Danaher de Global Exchange, l'ancien ambassadeur des États-Unis et chef de mission en Irak Edward L. Peck ; des environnementalistes comme Randy Hayes et John Robbins ; des chefs d'entreprise tels que Paul Hawken et Karl Schwartz, Pdg de Patmos Nanotechnologies, ainsi que le journaliste populaire Ronnie Dugger ou encore la journaliste d'investigation réputée Kelly Patricia O'Meara.

La déclaration est également soutenue par 43 écrivains reconnus, dont l'auteur du best-seller n°1 du *New York Times*, John Gray, ainsi que par 18 éminents professeurs, historiens et théologiens. Y figurent par ailleurs d'autres personnalités telles que Cynthia McKinney, la parlementaire de Géorgie élue cinq fois, les chanteurs Michelle Shocked et Michael Franti et les acteurs Ed Asner et Mimi Kennedy.

La déclaration a été rendue possible grâce à 911truth.org.

La Déclaration

Nous voulons de vraies réponses sur le 11 septembre

Le 31 août 2004, Zogby International, l'institut officiel de sondages nord-américain de Reuters, a publié les résultats d'une étude montrant que pratiquement la moitié (49 %) des résidents de la ville de New York et 41 % des résidents de l'État de New York pensent que les dirigeants états-uniens avaient une connaissance préalable de l'imminence des attaques du 11 septembre et ont

« *consciemment échoué* » à agir. Parmi les résidents de la ville de New York, 66 % ont demandé un nouvel examen par le Congrès ou le procureur général de New York des questions laissées sans réponse.

Suite à ces informations, nous avons rassemblé 100 personnalités états-uniennes et 40 membres des familles de ceux qui sont morts pour signer cette déclaration sur le 11 septembre, demandant un examen public immédiat des questions laissées sans réponse. Ces dernières suggèrent que des personnes de l'administration actuelle auraient effectivement laissé délibérément les attaques du 11 septembre se produire, peut-être comme prétexte pour la guerre.

Nous demandons des réponses sincères à des questions comme :

1. Pourquoi les procédures opérationnelles standard en cas de détournement d'avion de ligne n'ont-elles pas été respectées ce jour-là ?
2. Pourquoi les batteries de missiles et défenses anti-aériennes officiellement déployées autour du Pentagone n'ont-elles pas été activées lors de l'attaque ?
3. Pourquoi les Services secrets ont-ils autorisé M. Bush à poursuivre sa visite de l'école primaire, sans manifestement se préoccuper de sa sécurité ni de celle des écoliers ?
4. Comment se fait-il qu'absolument personne n'ait été licencié, sanctionné ou condamné pour l'incompétence totale constatée ce jour-là ?
5. Pourquoi les autorités aux États-Unis et à l'étranger n'ont-elles pas publié les résultats de plusieurs enquêtes portant sur les transactions financières qui suggéraient une connaissance préalable de détails spécifiques sur les attaques du 11 septembre, ayant engendré des dizaines de millions de dollars de bénéfices retraçables ?
6. Pourquoi Sibel Edmonds, une ancienne traductrice du FBI qui affirme avoir pris connaissance de mises-en-garde préalables, a-t-elle été publiquement réduite au silence par une injonction judiciaire, sur requête du procureur général Ashcroft et accordée par un juge nommé par Bush ?
7. Comment le vol 77, qui officiellement a percuté le Pentagone, aurait-il pu faire demi-tour et voler en direction de Washington D.C. pendant 40 minutes sans être détecté par les radars de la FAA (Federal Aviation Agency), ni les radars encore plus puissant de l'armée états-unienne ?
8. Comment le FBI et la CIA ont-ils été en mesure de publier les noms et photos des pirates de l'air présumés en l'espace de quelques heures, ainsi qu'inspecter les maisons, restaurants et écoles d'aviation dont on savait qu'ils les fréquentaient ?
9. Qu'est-il advenu des plus de 20 avertissements documentés transmis à notre gouvernement par 14 agences de renseignement ou chefs d'États étrangers ?
10. Pourquoi l'administration Bush a-t-elle étouffé le fait que le patron des

services de renseignement pakistanais était à Washington durant la semaine du 11 septembre, et a selon des sources versé 100 000 dollars sur le compte de Mohammed Atta, qui est considéré comme le chef des pirates de l'air ?

11. Pourquoi la commission du 11 septembre a-t-elle échoué à traiter la plupart des questions posées par les familles des victimes, en plus de pratiquement toutes les questions posées ici ?

12. Pourquoi Philip Zelikow a-t-il été choisi comme directeur exécutif de la Commission soit-disant indépendante, malgré le fait qu'il a co-écrit un livre avec Condoleezza Rice ?

Ceux qui demandent une enquête plus approfondie se comptent dorénavant par centaines de milliers, avec parmi eux une ancienne membre de la première administration Bush, un colonel de l'U.S. Air Force à la retraite, un parlementaire européen, des familles de victimes, des auteurs très respectés, des journalistes d'investigation, des leaders activistes pour la paix et la justice, des anciens employés du Pentagone et le Parti des Verts états-uniens ?

En tant que citoyens états-uniens, nous demandons quatre choses :

- ▶ 1. L'ouverture immédiate d'une enquête par le procureur général de New York Eliot Spitzer.
- ▶ 2. Des investigations immédiates sous la forme d'auditions parlementaires.
- ▶ 3. Une couverture médiatique pour examiner et enquêter sur les indices.
- ▶ 4. La constitution d'une initiative d'enquête citoyenne véritablement indépendante.

Étant donnée l'importance des élections à venir, nous pensons qu'il est impératif que ces questions soient traitées publiquement, honnêtement et rigoureusement afin que les États-uniens puissent exercer leurs droits démocratiques en toute connaissance de cause.

Pour finir, nous espérons et nous louons une approche sage et compassionnelle de ce sujet pour que nous puissions cicatrifier les blessures infligées en ce jour terrible.

Signataires

Note : Toutes les organisations sont nommées uniquement dans un but d'identification. Les personnes individuelles ont signé cette déclaration en leur propre âme et conscience, non pas pour signifier le soutien de leur organisation.

1. Virginia Deane Abernethy, anthropologue, auteur de *Population Politics*.
2. Ed Asner, acteur, militant.
3. Marshall Auerback, analyste financier international pour David W. Tice & Associates, Inc.
4. Catherine Austin Fitts, assistante du secrétaire au Logement de la première administratin Bush.
5. Keidi Obi Awadu, animateur de *The Conscious Rasta*, émission de LIBRadio.

6. Michael Badnarik, candidat du Parti libertarien à la présidence des Etats-Unis.
7. Byron Belitsos, éditeur (Origin Press), auteur de *Planetary Democracy*.
8. Philip J. Berg, ancien procureur général adjoint de Pennsylvanie.
9. Medea Benjamin, militant, co-fondateur de Global Exchange et de Code Pink.
10. Dennis Bernstein, journaliste d'investigation, animateur de l'émission *Flashpoint* sur KPFA.
11. Steve Bhaerman dit Swami Beyondananda, écrivain, comédien.
12. Brad Blanton, psychothérapeute, auteur de *Radical Honesty*.
13. Saniel Bonder, auteur de *Great Relief*.
14. Dr. Robert Bowman, lieutenant-colonel (cr) de l'US Air Force, fondateur de l'Institute for Space and Security Studies
15. John Buchanan, écrivain, candidat aux primaires républicaines de l'élection présidentielle 2004.
16. Gray Brechin, écrivain, historien de l'environnement, professeur à l'université de Berkeley.
17. Fred Burks, interprète présidentiel pour Bush, Clinton, Cheney et Gore .
18. Norma Carr-Rufino, écrivain, professeur de management à l'université d'État de San Francisco.
19. Angana Chatterji, professeur d'anthropologie.
20. Paul Cienfuegos, co-fondateur de Democracy Unlimited of Humboldt County.
21. David Cobb, avocat, candidat à la présidence du Parti des Verts US.
22. John Cobb, Ph.D., théologien, co-auteur de *For the Common Good*.
23. Ernest Callenbach, fondateur et directeur de la revue *Film Quarterly*, auteur de *Ecotopia*
24. Kevin Danaher, écrivain, co-fondateur de Global Exchange.
25. Stephen Dinan, auteur de *Radical Spirit*.
26. Ronnie Dugger, journaliste et écrivain, co-fondateur de l'Alliance for Democracy.
27. Rachel Ehrenfeld, directeur de l'American Center for Democracy, auteur de *Funding Evil*.
28. Daniel Ellsberg, auteur de *Secrets : A Memoir of Vietnam and the Pentagon Papers*.
29. Jodie Evans, co-fondateur de Code Pink
30. Richard Falk, professeur émérite de Droit international à l'université de Princeton.
31. Michael Franti, musicien, réalisateur de cinéma, militant des droits de l'homme.
32. Janeane Garofalo, actrice, animatrice de talk show sur Air America Radio.
33. Jim Garrison, Ph.D., président du State of the World Forum, auteur de *America as Empire*.
34. Bruce Gagnon, président du Global Network Against Weapons & Nuclear Power in Space
35. Ric Giardina, écrivain, consultant, conférencier, ancien directeur des marques de Intel.
36. John Gray, auteur du bestseller *Men Are from Mars, Women Are from Venus*.
37. Stan Goff, vétéran avec 25 ans d'expérience dans les Forces spéciales de l'Army, auteur de *Full Spectrum Disorder*.
38. Melvin Goodman, chercheur au Center for International Policy, écrivain,

- ancien analyste senior à la CIA, professeur au Collège de guerre (National War College).
39. Morton Goulder, secrétaire adjoint au Renseignement et aux Menaces sous Nixon, Ford, and Carter
 40. David Ray Griffin, professeur de théologie, auteur de *The New Pearl Harbor*.
 41. Doris "Granny D" Haddock, directeur de campagnes de financement, candidat du Parti démocrate à l'élection sénatoriale du New Hampshire.
 42. Thom Hartmann, animateur radio ; auteur de *Unequal Protection*
 43. Richie Havens, chanteur, artiste.
 44. Paul Hawken, auteur de best-sellers, écologiste, chef d'entreprise, fondateur de Smith & Hawken.
 45. Randy Hayes, fondateur du Rainforest Action Network, directeur fédéral de la Direction Conservation.
 46. Richard Heinberg, auteur de *The Party's Over*, New College of California.
 47. Van Jones, directeur exécutif de l'Ella Baker Center for Human Rights.
 48. Rob Kall, rédacteur en chef de *OpEdNews.com*, président de Futurehealth, Inc.
 49. Georgia Kelly, directeur exécutif du Praxis Peace Institute
 50. Sean Kelly, écrivain, professeur de philosophie et de religion à l'Institute of Integral Studies de Californie.
 51. John Joseph Kennedy, candidat aux primaires démocrates de 2004
 52. Mimi Kennedy, comédienne.
 53. Faiz Khan, Triage Emergency Physician on 9/11, imam adjoint.
 54. David Korten, auteur de *When Corporations Rule the World*.
 55. Frances Moore Lappé, auteur de *Diet for a Small Planet* ; fondateur du Small Planet Institute
 56. Scott M. Legere, directeur de radio à Tampa (Floride).
 57. Rabbin Michael Lerner, rédacteur en chef de *TIKKUN Magazine*, auteur de *Healing Israel/Palestine*.
 58. Michael Levine, auteur du best-seller *Deep Cover*, journaliste, 25 ans d'expérience à la DEA
 59. Joanna Macy, philosophe écologiste.
 60. Enver Masud, fondateur du Wisdom Fund, auteur de *The Truth About Islam*.
 61. John McCarthy, ancien capitaine des Forces spéciales, président de Veterans Equal Rights Protection Advocacy
 62. Ray McGovern, ancien analyste de la CIA, co-fondateur de Veteran Intelligence Professionals for Sanity
 63. Cynthia McKinney, ancienne représentante de Géorgie au Congrès des États-Unis.
 64. Ralph Metzner, écrivain, co-fondateur de la Green Earth Foundation
 65. Mark Crispin Miller, critique des médias, professeur à l'université de New York.
 66. Joseph W. Montaperto, Département des pompiers de la Ville de New York.
 67. Leuren Moret, scientifique, commissaire environnemental.
 68. Ralph Nader, candidat indépendant la présidence des États-Unis d'Amérique.
 69. Craig Neal, co-fondateur du Heartland Institute, ancien rédacteur en chef de *Utne Reader*.
 70. Jeff Norman, directeur exécutif de Tour of Duty.

71. Jenna Orkin, World Trade Center Environmental Organization.
72. Kelly Patricia O'Meara, journaliste d'investigation.
73. Michael Parenti, auteur de *Superpatriotism and The Terrorism Trap*.
74. Edward L. Peck, ancien ambassadeur des États-Unis en Irak, ancien directeur adjoint du Groupe de travail sur le terrorisme à la Maison-Blanche (White House Task Force on Terrorism).
75. Peter Phillips, Ph.D., professeur à l'université d'État de Sonoma, directeur du Project Censored.
76. Henri Poole, pionnier d'Internet, administrateur de la Free Software Foundation.
77. Robert Rabbin, écrivain, créateur de *TruthForPresident.org*.
78. Paul H. Ray, sociologue, auteur de *The Cultural Creatives*.
79. John Renesch, auteur de *Getting to the Better Future*.
80. John Rensenbrink, professeur émérite au Bowdoin College, co-fondateur du Parti des Verts des États-Unis.
81. John Robbins, écrivain, fondateur de EarthSave International.
82. William Rodriguez, sauveteur héroïque du 11 septembre, fondateur du Hispanic Victims Group
83. Neal Rogin, écrivain, lauréat du Emmy-award.
84. Allen Roland, psychothérapeute, écrivain.
85. Rosemary Radford Ruether, professeur de théologie féministe au Graduate Theological Union.
86. Michael Ruppert, rédacteur en chef de *From The Wilderness*, auteur de *Crossing the Rubicon*.
87. Chris Sanders, fondateur de Sanders Research Associates.
88. Karl W. B. Schwarz, Pdg de Patmos Nanotechnologies.
89. Peter Dale Scott, professeur émérite, auteur de *Drugs, Oil, and War*.
90. Kevin Shea, pompier au Département incendie de la Ville de New York.
91. Michelle Shocked, parolier, chanteur.
92. Indira Singh, consultant en management des crises et des systèmes informatiques.
93. J. Michael Springmann, avocat, ancien diplomate du Département d'État.
94. Douglas Sturm, professeur émérite à l'université Bucknell.
95. Marjorie Hewit Suchocki, professeur de théologie, écrivain.
96. Chuck Turner, conseil municipal de Boston.
97. James W. Walter Jr., philanthrope, fondateur de Walden Three.
98. Dan Whaley, pionnier du commerce sur Internet, fondateur de *GetThere.com*.
99. Burns H. Weston, professeur émérite de Droit au Centre des droits de l'homme de l'université de l'Iowa.
100. Howard Zinn, professeur d'histoire, auteur de *Histoire populaire des États-Unis*, lauréat du prix de l'Association des amis du *Monde diplomatique*.

Membres des familles des victimes

1. Joanne Barbara, épouse de l'assistant du chef du département des sapeurs pompiers de New York (FDNY)
2. Gayle Barker, soeur de William A. Karnes, WTC (World Trade Center)
3. Michele Bergsohn, épouse de Alvin Bergsohn, Cantor Fitzgerald
4. Derrill Bodley, père de Deora Bodley, passager du vol 93
5. Kathryn C. Bowden, soeur de Thomas H. Bowden, Jr. WTC1, 104ème étage

6. Janet Calia, épouse de Dominick Calia, Cantor Fitzgerald, WTC1
7. Maggie Cashman, épouse de William Joseph Cashman, vol United 93
8. Lynne Castrianno Galante, soeur de Leonard Castrianno, WTC1, 105ème étage
9. Elza Chapa-McGowan, fille de Rosemary Chapa, Pentagone
10. Bruce De Cell, beau-père de Mark Petrocelli, Tour Nord, 92ème étage
11. Ralph D'Esposito, père de Michael D'Esposito, WTC, 96ème étage
12. Loisanne Diehl, épouse survivante de Michael D. Diehl, WTC2, 90ème étage
13. Jonathan M. Fisher, fils de Dr. Gerald Paul "Geep" Fisher, Pentagone
14. Michael J. Fox, frère de Jeffrey L. Fox, Tour 2, 89ème étage
15. Laurel A. Gay, soeur de Peter A. Gay, AA Vol 11
16. Irene Golinsky, épouse de Col. Ronald F. Golinski USA RET, Pentagone
17. Kristen Hall, fille de Thomas Kuveikis, pompier décédé
18. Kurt D. Horning, père de Matthew D. Horning, WTC Tour 1, 95ème étage
19. Jennifer W. Hunt, épouse de William C. Hunt, Euro Brokers
20. Lori, Jerry, and Beatrice Guadagno, soeur et parents Richard Guadagno, Flight 93
21. John Keating, fils de Barbara Keating, passager du vol AA 11
22. L. Russell Keene II, père de Russ Keene III, WTC2, 89ème étage, KBW
23. Peter Kousoulis, dont la soeur est morte dans le WTC
24. Barbara Krukowski-Rastelli, mère de William E. Krukowski, pompier de New York
25. Laura and Ira Lassman, père de Nicholas C. Lassman, mort dans le WTC, tour 1
26. Johnny Lee, époux de Lorraine Greene
27. Alicia LeGuillow, mère de Nestor A. Cintron III
28. Francine Levine, soeur de Adam K. Ruhalter, décédé le 11 septembre
29. Christopher Longing, époux de Laura M. Longing, WTC1
30. Bob McIlvaine, père de Robert McIlvaine, WTC, Merrill Lynch
31. Mary McWilliams mère de FF Martin E. McWilliams- Engine 22
32. Daryl J. Meehan, frère de Colleen Ann Barkow, WTC 1, 105ème étage
33. Elvira P. Murphy, épouse de Patrick Murphy, WTC 1
34. Natalee Pecorelli, soeur de Thomas Pecorelli du vol 11
35. James L Perry, M.D and Patricia J. Perry, parents de John W. Perry, Esq., officier de police de la ville de New York
36. Elaine Saber, mère de Scott Saber
37. Julie Scarpitta, mère de Michelle Scarpitta, WTC 2, 84ème étage
38. Kathleen A. Stanton, WTC sud, survivant blessé
39. Elizabeth Turner, épouse de Simon Turner, décédé le 11 septembre 2001
40. Joan W. Winton, mère de David Winton, WTC, tour sud, 89ème étage
41. David Yancey, époux de Vicki Yancey, American Airlines vol 77

Avis à la presse :

Une conférence de presse se tiendra à l'extérieur du bureau d'Eliot Spitzer à Manhattan (au croisement des rues Cedar et Nassau) jeudi 28 octobre 2004 à 14h00. Des membres des familles de victimes du 11 septembre et des représentants d'associations de victimes déposeront une plainte pénale demandant l'ouverture de la première enquête criminelle sur les événements du 11 septembre par le procureur général de New York.

Le New York Times préfère Kerry à Bush... ou inversement

Analyse

Le *New York Times* donne la parole aux avocats qui défendirent George W. Bush et Al Gore en 2000 et recueille leur avis sur les possibilités de contestation du scrutin de 2004.

Pour Theodore Olson, les litiges sont prévisibles tant l'élection est serrée et les deux camps prêts à se battre juridiquement. On ne peut éviter le désordre par de simples mesures techniques améliorant tel ou tel aspect du scrutin ; le seul moyen pour que le résultat soit clair, c'est que la majorité soit claire, votez donc pour Bush.

Pour David Boies, les litiges sont prévisibles parce qu'ils ont existé en 2000 et que les règles n'ont pas été clarifiées. Bien au contraire, l'avènement des machines à voter pose de nouvelles questions et la jungle des règles variant dans chaque État rend illisibles les solutions qui seront choisies a posteriori. On aurait pu éviter le désordre en harmonisant les règles de vote, mais c'est trop tard.

Le lecteur observera que l'*International Herald Tribune*, digest européen du *New York Times* a choisi de donner un écho à ce débat en ne reproduisant que la tribune de M. Olson et en ignorant celle de M. Boies qui informe de manière trop crüe du trucage en cours. On en déduira que, malgré ses proclamations en faveur de John Kerry (voir notre édition d'hier), le *New York Times* soutient en pratique la candidature Bush ou refuse en tout cas de contester le système conçu pour le faire élire.

Le député européen chrétien-démocrate, Jean-Louis Bourlanges préside la

commission parlementaire qui s'est prononcée contre la nomination de Rocco Buttiglione comme commissaire européen. Dans un entretien qu'il a accordé au *Figaro*, il s'insurge contre le mélange des genres politique et religieux auquel se livre le candidat-commissaire et dénonce les pressions maladroites du Saint-Siège. S'il est légitime de s'inquiéter de l'ingérence religieuse en politique à propos de l'adhésion de la Turquie, cela l'est encore plus lorsqu'il s'agit de l'Union actuelle.

Deux universitaires, Pierre Albertini et Louis-George Tin, observent dans *Le Monde* que, compte tenu de son action personnelle en Italie et de son rôle dans le gouvernement Berlusconi, M. Buttiglione n'est tout simplement pas crédible pour faire avancer la Justice et la non-discrimination en Europe.

En définitive, le président désigné de la Commission européenne, José Manuel Durao Barroso, craignant de ne pas obtenir l'approbation du Parlement européen a renoncé à présenter sa commission aujourd'hui. Le vote a été repoussé à la session de la mi-novembre, laissant ainsi du temps pour négocier des appuis ou, à défaut, pour retirer la candidature de M. Buttiglione.

Jean-Pierre Chevènement, ancien candidat souverainiste à l'élection présidentielle française, réfute le projet de Traité constitutionnel européen dans *Libération*. Il souligne que ce document interdit les « coopérations avancées » et autres « noyaux pionniers », chers à Jacques Chirac, soumettant ainsi toute initiative séparée à l'approbation de chaque autre membre de l'Union. Il note que, contrairement à ce que l'on prétend, ce projet de Traité n'est pas anti-états-uniens comme l'atteste la signature de Tony Blair. Il n'est pas non plus indispensable, puisque le Traité de Nice s'appliquera par défaut.

Nous relevons quant à nous l'architecture du projet de Traité qui manifeste sa logique interne. Il est composé en quatre parties : Institutions, Compétences, Politiques et Révision. Les deux premières visent à définir des domaines de compétence qui seront désormais gérés à la majorité qualifiée des membres et non plus à l'unanimité. Il introduit de la souplesse dans le système. Les deux dernières visent à neutraliser ces avancées. Les politiques s'appliquant aux domaines régis par la majorité sont définies à l'avance et coulées dans le bronze. Pour les modifier, il faut réviser le Traité à l'unanimité. Bref on reprend d'une main ce que l'on a donné de l'autre.

Le journaliste iranien Emadeddin Baghi analyse dans le *Washington Post* les profondes transformations de la société iranienne où les femmes sont désormais plus éduquées que les hommes et exercent de nombreuses responsabilités. Ce processus intérieur est irréversible et pacifique. Les pressions extérieures sont contre-productives.

Enfin, ancien vice-président (Verts) de l'Assemblée nationale française, Yves Cochet, regrette dans *Le Monde* avoir eu raison trop tôt. Il prédit depuis longtemps le renchérissement du pétrole et milite pour la maîtrise des dépenses énergétiques sans être entendu, mais ce qui devait arriver arrive : le pétrole est passé de 36 à 56 dollars le baril et l'on s'inquiète dans l'urgence de répondre à un problème de fond. Cependant les analyses économiques restent superficielles car elles raisonnent comme en période d'abondance sans tenir compte de l'épuisement des ressources. Les vrais difficultés sont devant nous et notre gouvernement persiste à l'ignorer.

Réseau Voltaire

Theodore B. Olson



Ancien adjoint du secrétaire à la Justice états-unien John Ashcroft (2001-2004), Theodore B. Olson a été l'avocat de George W. Bush devant la Cour suprême lors du procès qui a accordé la présidence à ce dernier. Il est membre de la Federalist Society de Spencer Abraham. Son épouse, la journaliste Barbara Olson, était passagère du vol 77 d'American Airlines qui, d'après les autorités états-uniennes, se serait écrasé sur le Pentagone le 11 septembre 2001.

« Compter sur la controverse »

Source : International Herald Tribune

, New York Times

Référence : « Counting on Controversy », par Theodore B. Olson, *New York Times*, 26 octobre 2004.

« Bracing for a battle over ballots », *International Herald Tribune*, 27 octobre 2004.

Toutes les élections présidentielles ne se décident pas le jour de l'élection. En 1800, il a fallu sept jours de débats pour élire Jefferson et en 1876, il fallut des mois et la création d'une commission spéciale. Personne ne peut oublier non plus, les cinq semaines de tumultes qui ont abouti à la victoire de **George W. Bush** et **Dick Cheney**.

Plusieurs éléments laissent penser qu'un tel problème pourrait à nouveau advenir cette année. Tout d'abord, les élections seront serrées. Ensuite, l'implication de **Ralph Nader** pourrait avoir comme conséquence qu'aucun des deux candidats n'a la majorité absolue, ce n'est pas grave en soit (18 présidents ne l'ont pas eu et quatre ont eu moins de voix que leurs adversaires), mais cela augmente les risques de litiges. Enfin, les mesures comme le vote conditionnel pour les personnes dont on doute du droit de vote risque d'accroître les possibilités de litiges. Ce dernier système n'est d'ailleurs pas le seul à pouvoir entraîner une contestation.

Par ailleurs, ce qui accroît les risques de litige est que ce qui est en jeu n'est pas seulement l'élection présidentielle, mais aussi l'élection au Congrès et les nominations à la Cour suprême par la suite.

Des armées d'avocats sont prêtes à en découdre et quand on rassemble ce type d'armée, c'est bien mal connaître l'espèce de soldats dont on dispose que de croire qu'elle ne seront pas utilisées. Il serait préférable d'éviter cette situation, mais il est douteux que l'on parvienne à un accord pour l'éviter à la veille d'une élection serrée. La meilleure chance d'éviter ce problème est d'élire **George W. Bush** à une forte majorité ou de le rejeter fortement. Je recommande la première solution.

David Boies



Avocat et partenaire du cabinet Boies, Schiller & Flexner, David Boies a défendu Al Gore devant la Cour suprême lors du procès qui a accordé la présidence à George W. Bush. Il est l'auteur de *Courting Justice*.

« L'avènement des machines »

Source : New York Times

Référence : « Rise of the Machines », par David Boies, *New York Times*, 26 octobre 2004.

L'élection de 2000 a laissé beaucoup d'électeurs perplexes, en a frustré des millions et a terni l'image de la démocratie états-unienne. La décision de la Cour suprême d'intervenir (pour la première fois de l'Histoire) dans une élection présidentielle et d'exiger l'arrêt du recompte des votes et de déterminer le vainqueur a troublé de nombreux juristes. Malheureusement, beaucoup de conditions qui ont entraîné cette situation lors des élections de 2000 sont encore présentes en 2004. De nombreux responsables du processus électoral essaient encore d'utiliser leurs positions officielles pour aider leur parti. Nous ignorons si la marge du vainqueur cette année sera supérieur au nombre de bulletins de vote disputés ou litigieux. Il y a des signes encourageants, comme le vote provisoire pour les cas litigieux d'électeurs. Une telle mesure aurait permis à des milliers de personnes de voter en 2000. Nous pouvons cependant faire davantage : les règles en cas de problèmes doivent être définies avant l'élection, les oppositions concernant les actions des responsables des élections doivent être réglées avant l'élection, tous les problèmes le jour de l'élection doivent être détectés et géré le jour même. Si on agit après l'élection, il est trop tard. On n'a pas pris ces mesures et il est désormais trop tard pour empêcher une répétition des problèmes de l'élection de 2000. Le Congrès aurait dû tirer les leçons des élections de 2000 et demander une uniformisation des conditions du vote électronique dans tous les États. C'est cher, mais cela en vaut la peine.

Jean-Louis Bourlanges



Jean-Louis Bourlanges est député européen français de l'UDF. Il est président de la commission des libertés du Parlement

« Les trois erreurs majeures de Barroso »

Source : Le Figaro

Référence : « Les trois erreurs majeures de Barroso », par Jean-Louis Bourlanges, *Le Figaro*, 26 octobre 2004. Ce texte est adapté d'une interview.

Ce ne sont pas les parlementaires européens mais M. **Rocco Buttiglione** lui-même ainsi que ses amis du gouvernement de **Silvio Berlusconi** et de la Curie romaine qui ont porté le débat sur le terrain sulfureux de la religion et de ses rapports avec la politique. La commission que je préside avait comme mission

européen.

d'évaluer l'aptitude personnelle de M. Buttiglione à gérer le portefeuille des droits fondamentaux, de la coopération judiciaire, de l'asile, de l'immigration et des contrôles aux frontières. Sur chacun de ces domaines, la candidature Buttiglione a posé problème. Une majorité de parlementaires ont eu le sentiment que leurs attentes ne seraient pas prises en compte concernant le droit des femmes, les discriminations frappant les homosexuels et la coopération judiciaire. M. Buttiglione manque de crédibilité en tant que membre d'un gouvernement qui n'a cessé de combattre ses juges et de freiner des quatre fers le développement de l'espace judiciaire européen. Sur la politique d'asile et de l'immigration, le commissaire désigné a pris fait et cause pour une proposition germano-italienne demandant la création de camp de détention en Libye ou au Maroc, des **Guantanamo** pour immigrés. Dans son choix, M. **José Manuel Barroso** a fait preuve d'un manque total de discernement.

Nous avons été condamné par l'Église, mais je préciserai concernant les attaques contre notre commission que des mots comme « Inquisition » feraient mieux d'être évités par les princes de l'Église et que, par ailleurs, je défie quiconque de prétendre qu'un chrétien sincère aurait manqué aux exigences de sa foi en émettant un avis négatif sur la nomination de M. Buttiglione. L'Église n'a aucune qualité pour dicter aux politiques les décisions qu'ils doivent prendre. En dépit de cette affaire, il serait parfaitement injustifié de voir les chrétiens voter « non » au référendum, parce qu'ils tiendraient l'Union européenne pour une nouvelle Babylone et ses parlementaires pour des suppôts de Satan ! Rien ne permet d'interpréter le refus d'un commissaire comme un acte irreligieux et rien ne justifie la brusque exigence d'une demande d'inscription des valeurs chrétiennes de l'Europe. Cette demande est selon moi le signe d'un sentiment de marginalisation des chrétiens dans le monde moderne et d'une tentation fondamentaliste qui m'inquiète. Dans les années 50, quand les églises étaient pleines, Robert Schuman, dont le procès en béatification est en cours, s'était, quant à lui, opposé à toute référence religieuse dans les traités européens. Ce qui inquiète nombre d'Européens dans la perspective de l'adhésion de la Turquie à l'Union, c'est la tendance d'un certain islam à confondre loi religieuse et loi politique. Or c'est très exactement la confusion qu'entretient M. Buttiglione quand il introduit des éléments de sa parole religieuse dans son discours politique. Il est selon moi erroné également de parler de « lobby gay », il n'est nul besoin de voir un lobby organisé pour que des parlementaires, le plus souvent hétérosexuels, se mobilisent contre les discriminations.

M. Barroso a fait trois erreurs majeures : il a tragiquement manqué de discernement dans la répartition de plusieurs portefeuilles, il s'est ensuite abstenu de rappeler les droits légitimes du Parlement face aux attaques inqualifiables dont celui-ci a été l'objet et il a choisi de ne tenir aucun compte réel de ce qu'a dit le Parlement et de tenter de passer en force demain.

M. Barroso a créé une opposition forte en Europe en affichant lors des nominations à la Commission une hégémonie sans partage de l'Europe atlantiste, mondialiste, dérégulatrice et périphérique sur ce que **Donald Rumsfeld** avait dédaigneusement nommé « la vieille Europe ». Il lui appartient d'exercer toutes les responsabilités que lui reconnaît le traité, lucidement, mais sans timidité. Demain, les députés européens répondront à une seule question : l'Union européenne est-elle devenue ou non une démocratie parlementaire ?

Pierre Albertini, Louis-Georges Tin

Pierre Albertini est historien et professeur au lycée Condorcet

Chercheur à l'université de Manchester, Louis-Georges Tin est initiateur de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et directeur du *Dictionnaire de l'homophobie*.

« Non à Buttiglione »

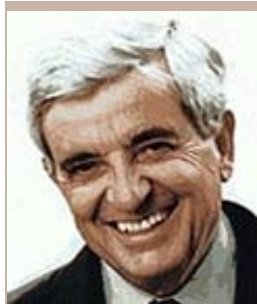
Source : Le Monde

Référence : « Non à Buttiglione », par Pierre Albertini et Louis-Georges Tin, *Le Monde*, 26 octobre 2004. Ce texte a été co-signé par 35 associations en Europe et plus de 1 000 signataires individuels.

Récemment, la présidence de la commission des Droits des femmes et de l'Égalité des genres au Parlement européen a été attribuée à Anne Zaborska, malgré ses tonitruantes déclarations contre le droit à l'avortement et en faveur de l'internement des homosexuels en asile psychiatrique. Aujourd'hui, la nomination de **Rocco Buttiglione** au poste de commissaire européen à la Justice, à la Liberté et à la Sécurité serait non seulement une nouvelle insulte aux millions de femmes, d'homosexuels, et à tous les démocrates de l'UE, mais constituerait également une terrible menace pour les actions futures en faveur de l'égalité des droits. Les déclarations officielles de M. Buttiglione sur les femmes (« la famille existe pour permettre à la femme d'avoir des enfants et d'être protégée par son mari ») et sur les homosexuels (« l'homosexualité est un péché ») le disqualifient pour un poste aussi sensible.

Ces déclarations ne sont pas les seuls éléments en cause. Déjà, en juillet 2003, M. Buttiglione a saboté la transposition de la directive européenne contre les discriminations homophobes en Italie. Difficile de croire à ses déclarations sur la séparation de ses opinions religieuses et de son action publique dans ces conditions. Malgré tout, dès le lendemain, **José Manuel Barroso** lui réaffirmait sa confiance et d'obscurs marchandages semblent devoir présider au vote du 27 octobre. Dans l'état actuel des choses, M. Buttiglione pourrait entrer en fonctions le 1er novembre. Il serait tout à fait scandaleux et antidémocratique que le vote d'une commission du Parlement européen puisse être ainsi foulé aux pieds. Nous demandons aux députés européens, quelle que soit leur appartenance politique ou nationale, de refuser la confiance à la Commission Barroso si M. Buttiglione y figure au poste de commissaire européen à la Justice, à la Liberté et à la Sécurité. La nomination de M. Buttiglione marquerait la victoire d'un ordre symbolique réactionnaire au moment où nous devons être plus mobilisés que jamais dans la lutte contre le sexisme, l'homophobie et le fondamentalisme religieux.

Jean- Pierre Chevènement



Jean-Pierre Chevènement est maire de Belfort et président d'honneur du Mouvement républicain et citoyen. Il a été ministre de la Défense du gouvernement de Michel Rocard (1988-1991) et ministre de l'Intérieur de celui de Lionel Jospin (1997-2000).

« Europe : pour un non républicain »

Source : Libération

Référence : « Europe : pour un non républicain », par Jean-Pierre Chevènement, *Libération*, 26 octobre 2004.

Le débat actuel sur la « Constitution européenne » bute sur une contradiction de taille : il est assez évident qu'une telle « Constitution » ne permettra pas à l'Europe de relever les défis qui sont devant elle, mais son rejet par la France créerait en Europe un contexte géopolitique nouveau qu'il faut analyser. La « Constitution européenne » est un outil inapproprié pour permettre à l'Europe d'enrayer son déclin et de dominer son avenir. Entre 1990 et 2001, la part de l'Union européenne dans les exportations mondiales est passée de 44,3 % à 37,3 % et ce déclin ne sera qu'accélééré par les règles inscrites dans la Constitution que sont l'indépendance de la Banque centrale, le pacte de stabilité, le principe d'une « concurrence libre et non faussée ». Par ailleurs, toute préférence communautaire est prohibée et le désarmement unilatéral institutionnalisé. L'adoption de la « Constitution européenne » interdirait de surcroît l'émergence d'une politique extérieure réellement autonome, du fait de l'obligation de consultation préalable à toute initiative de politique étrangère (article I-40) et surtout de la compatibilité obligée de la politique de défense commune avec celle arrêtée dans le cadre de l'Otan (art. I-41). Enfin, l'interdiction faite aux États de pratiquer des « coordinations renforcées » sans approbation du Parlement européen et du Conseil européen (statuant à l'unanimité), nous éloigne des groupes pionniers souhaités par Jacques Chirac. Une Europe puissance ne peut pas se construire à 25 ou à 30, l'avenir est clairement dans la géométrie variable et c'est ce qu'un « non » républicain et euroréaliste permettrait. Voici l'Europe « à la carte » que dans l'intérêt de l'Europe même, il faudrait mettre sur pied :

- ▶ La zone euro à douze, mais en revoyant l'architecture de sa politique monétaire et économique.
- ▶ Une défense européenne impliquant forcément le petit nombre de pays qui ont fait l'effort de se doter des moyens nécessaires (une demi-douzaine au maximum).
- ▶ En matière de recherche, la politique de la Commission ne peut remplacer la coopération entre les grands pays scientifiques (une demi-douzaine).
- ▶ La politique industrielle doit rester de la compétence des États, ce qui n'empêche nullement les coopérations technologiques entre les pays avancés. Ces politiques à géométrie variable puiseront leur force dans la légitimité démocratique des gouvernements qui en feront leur affaire. Au cœur de ces coopérations, il faut retrouver la France et l'Allemagne accompagnées de la Belgique, du Luxembourg et surtout de l'Espagne de José Luis Zapatero. Lier l'Italie à ce groupe devra être l'objectif suivant. Contrairement à ce qu'affirment les partisans du « oui », le rejet de la Constitution européenne n'entraînerait pas de situation immaîtrisable, le traité de Nice n'est pas pire que ce qu'on nous

propose. Il complique l'obtention d'une majorité qualifiée, mais ce n'est pas forcément un mal car cela obligera à des coopérations renforcées. Ceux qui soutiennent le « oui » au sein du PS se réfugient derrière l'identité du Parti socialiste, oubliant que cette identité n'est pas marquée par l'européisme, mais par l'internationalisme et le soutien à tout développement de l'Europe, même si elle ne va pas dans le sens du Parti socialiste de 1983 et de ce que **Lionel Jospin** avait qualifié de « parenthèse libérale », une parenthèse qu'il serait bon de refermer. Maastricht a créé l'euro et des règles paralysantes. L'adoption de la « Constitution européenne », dont M. Giscard d'Estaing fixait à une cinquantaine d'années la durée de vie, donnerait à toutes ces politiques paralysantes le sceau de l'irréversible. L'argument massue des tenants socialistes du oui est qu'un « non français » isolerait notre pays dans la social-démocratie européenne et « ferait le jeu » des États-Unis. Je doute que cette « Constitution » désarmante et otano-compatible soit faite pour déplaire aux États-Unis, si c'était le cas, **Tony Blair** ne l'aurait pas signé. Je ne crois pas non plus que le « non » fragiliserait la position franco-allemande puisque les intérêts géostratégiques des deux pays sont communs. Un « non » français à la Constitution européenne serait non pas un « non à l'Europe », mais un « non républicain » à l'abandon de la souveraineté populaire et des grands principes de démocratie, de citoyenneté, de laïcité et d'égalité posés par la Révolution française. Un « non » républicain, euroréaliste, donnerait sa chance à une Europe des nations volontaires, unies sur un projet d'indépendance et de solidarité.

Emadeddin Baghi



Emadeddin Baghi est journaliste iranien. Il a reçu le Civil Courage Prize 2004.

« De l'espoir pour la démocratie en Iran »

Source : Washington Post

Référence : « Hope for Democracy in Iran », par Emadeddin Baghi, *Washington Post*, 25 octobre 2004.

Beaucoup en Occident pensent que l'impasse dans la politique intérieure iranienne bloque tout espoir de réforme sociétale. Je ne suis pas d'accord. La société elle-même, pas le gouvernement, crée du changement et l'Iran se dirige vers la démocratie via la transformation de l'éducation.

Hier, il était interdit de parler des Droits de l'homme dans les collèges militaires. Aujourd'hui des cours traitent de cette question. L'augmentation de 20 % des divorces est regrettable, mais il est aussi signe que le mariage traditionnel change et que les femmes gagnent en égalité. En outre, 60 % des étudiants sont désormais des étudiantes, 12 % des directeurs de publication sont des femmes comme 22 % des membres de l'association des journalistes professionnels. La société civile est dynamique et comprend 8 000 ONG, dont certaines dirigées par des femmes n'hésitent pas à défier les responsables politiques. Il y a peu, la religion traditionnelle estimait que seuls les croyants avaient des droits ; aujourd'hui, le grand ayatollah Hossein Ali Montazeri a affirmé que tous, quelle que soit leur foi, devaient avoir des droits.

Ce sont les signes d'un mouvement de société impossible à arrêter. L'État fait face à une pression sociale irréversible en faveur de la réforme. Cette réforme interne est préférable aux pressions extérieures.

Yves Cochet



Ancien ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement du gouvernement Jospin (2001-2002), Yves Cochet est député (Vert) de Paris.

« Pétrole, l'élan vers le pire »

Source : Le Monde

Référence : « Pétrole, l'élan vers le pire », par Yves Cochet, *Le Monde*, 26 octobre 2004.

La hausse des cours du baril de pétrole donne lieu, pour l'instant, à des prévisions mondiales précautionneuses de la part des grands trésoriers et à de vaines polémiques françaises sur les actions à entreprendre. Les gouverneurs des banques centrales rassurent les investisseurs en évaluant les inflations à moins de 2 % dans l'Union européenne et moins de 3 % aux Etats-Unis. **Nicolas Sarkozy** cède aux revendications catégorielles pendant que le PS et l'UFC-Que choisir réclament le retour à la « TIPP flottante » pour tous les citoyens-consommateurs-automobilistes. Aucune de ces mesures ne permet de faire baisser la consommation.

Nos responsables analysent mal la situation énergétique du monde. Ils en déduisent des politiques et tiennent des propos inadaptés, entraînant nos sociétés dans leur élan vers le pire. La crise énergétique durable qui s'annonce par l'enchérissement du pétrole n'est pas du même type que celle des années 70. En effet, nous nous avançons vers le déclin définitif de la production pétrolière même s'il existe une controverse sur la date de pic de production. Il faut également tenir compte de l'excès structurel de la consommation mondiale. Les cours du baril grimpent. L'inflation se propage déjà à l'agriculture et à la pêche, aux transports, au tourisme et à la pétrochimie, avant de déferler dans tous les autres secteurs d'activités. Enfin, depuis le 11 septembre 2001 et la guerre d'Irak en 2003, nous sommes entrés dans un état permanent de guerre, de terrorisme et de sabotages, plus liés à l'accaparement de l'or noir qu'à des querelles religieuses. Ces trois facteurs ont pour conséquence de voir la fin de l'ère de l'énergie bon marché. Nous devons plutôt nous interroger sur le profil futur de la hausse des cours, sur les immenses conséquences que cette inflation engagera et sur les gestes politiques nécessaires à la sauvegarde de la démocratie et de la solidarité dans les conditions difficiles qui s'annoncent.

Il y a deux hypothèses possibles. Tout laisse à penser que le prix du pétrole continuera à monter. Jusqu'à 70 ou 75 dollars le baril, cette hausse n'affectera que légèrement la croissance des pays de l'OCDE, qui ont les moyens de payer à ces prix leur addiction au pétrole. À ces niveaux, les centaines de milliards de pétrodollars supplémentaires se recyclent encore dans les économies occidentales sans en ébranler les fondements, malgré les souffrances économiques et sociales de certaines catégories professionnelles. À 100 dollars le baril, la situation deviendra intenable, l'inflation entraînera une récession qui diminuera la demande, mais cela sera insuffisant pour éviter la grande dépression. La seconde hypothèse est plus pessimiste. Il est possible que les marges de manœuvres pétrolières continuent de diminuer. Si, pour quelque

raison que ce soit, advenait une réduction durable de la production de pétrole supérieure à un million de baril par jour, les prix augmenteraient fortement en un délai très court. Cette hypothèse est assez plausible compte tenu des risques d'instabilité politique.

Le choc est donc inévitable. La seule politique qui puisse en amoindrir les effets désastreux est la sobriété. C'est-à-dire la décroissance franche et durable de la consommation d'hydrocarbures, déployée en mesures normatives affichées. En France, on ne voit rien de tel advenir, d'autant plus que le secrétaire d'État au Budget fait le pari d'un prix du baril à 36,5 dollars, ce qui laisse envisager un bel aveuglement.

En ces semaines heureuses où le cours était encore à 36 dollars le baril, nous avons déposé des dizaines d'amendements destinés à protéger notre pays du choc pétrolier et à l'orienter rapidement vers l'apprentissage de la sobriété. En vain. Six mois plus tard, le baril est à 54 dollars, mais le modèle du monde qui habite nos dirigeants est plus soumis à la fascination du marché et de la technologie qu'ouvert à la compréhension de quelques données géologiques et du deuxième principe de la thermodynamique.

Voltaire

Voltaire est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale. *Voltaire* est publié par les Éditions

Thomas Paine, 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France (SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny).

Directeur de la publication : Thierry Meyssan.

ISSN 1762-5157. Dépôt légal à parution. *Voltaire* est publié 200 fois par an et distribué à ses abonnés par courrier électronique au format PDF.

Prix au numéro (AlloPass) : Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zélande 2,99 \$; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

Abonnements

trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

annuel : particuliers 72 €, institutions et sociétés 180 €.

Paiement électronique sécurisé : www.reseauvoltaire.net/abonnement.php .